

Arrêté du 31 mars 2008 fixant, pour l'année 2007, les taux annuels de l'indemnité de responsabilité attribuée au corps des directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière

31/03/2008

Consulter ici l'arrêté du 31 mars 2008 fixant, pour l'année 2007, les taux annuels de l'indemnité de responsabilité attribuée au corps des directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière